

TROILUS ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'AGA ET LA NOMINATION DE CHANTAL LAVOIE EN TANT QUE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 13 décembre 2024, Toronto (Ontario) – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQB : CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir de présenter les résultats de l'assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« Assemblée ») qui s'est tenue le 12 décembre 2024 à Toronto (Ontario).

Conformément aux politiques de la Bourse de Toronto, tous les candidats indiqués dans la circulaire d'information de la direction du 5 novembre 2024 ont été élus administrateurs de la Société. Plus de 55 % des actions émises et en circulation de la Société étaient représentées lors de l'Assemblée.

Les actionnaires ont approuvé l'élection des candidats indiqués ci-dessous en tant qu'administrateurs de la Société par le biais des votes suivants.

Candidats au conseil d'administration	% de votes en faveur	% d'abstentions
Justin Reid	99	1
Diane Lai	99	1
Hon. Pierre Pettigrew	99	1
Tom Olesinski	98	2
Chantal Lavoie	99	1
Brigitte Berneche	99	1
François Biron	99	1

À la suite de l'élection par les actionnaires lors de l'Assemblée, la Société a le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Chantal Lavoie à la présidence du conseil d'administration. M. Lavoie, qui s'est joint à Troilus en septembre 2024, est un ingénieur des mines qui possède plus de 35 ans d'expérience dans les domaines de l'exploitation minière, de l'obtention de permis, de la construction et de la haute direction dans diverses régions minières du monde, y compris au Québec.

M. Lavoie succède à Mme Diane Lai, qui occupait précédemment le poste de présidente du conseil d'administration. Mme Lai continuera à apporter sa contribution en tant que membre estimée du conseil d'administration. La Société exprime sa gratitude à Mme Lai pour le dévouement et le leadership dont elle a fait preuve durant son mandat de présidente.

Les actionnaires ont également approuvé la nomination du cabinet McGovern Hurley S.E.N.C.R.L./s.r.l. en tant qu'auditeur de la Société pour l'année à venir.

Le conseil d'administration de Troilus exprime sa gratitude à tous les actionnaires et à toutes les parties prenantes pour leur soutien continu.

À propos de Troilus

Troilus est une société minière junior établie au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 276-0050

info@troilugold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Ce communiqué de presse comporte des déclarations et des informations prospectives (appelées communément « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'incidence des résultats et de la nomination sur la Société. Même si la Société estime que de telles déclarations prospectives sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance que de telles attentes se concrétiseront. Les déclarations prospectives se reconnaissent d'ordinaire à l'emploi de termes ou autres locutions comme « estime que », « s'attend à », « anticipe », « prévoit », « évalue », « postule », ou à des expressions semblables, ou à celles qui se réfèrent, par leur nature, à des événements futurs. La Société met en garde les investisseurs que toute déclaration prospective de la Société ne constitue d'aucune manière une garantie de résultats ou de rendement futur et que les résultats obtenus peuvent différer considérablement des résultats présentés dans ces déclarations prospectives en raison de divers facteurs et risques, y compris les incertitudes afférentes à l'économie mondiale et aux fluctuations de marché; la discrétion de la Société quant à l'utilisation du produit brut abordé ci-dessus; l'exercice de tout droit de résiliation des parties selon les accords en vigueur; l'incapacité de la Société d'obtenir l'ensemble des permis, des autorisations et des consentements exigés dans le cadre de ses activités, d'extraire des minéraux de ses propriétés minières avec succès ou de manière rentable, de continuer sa croissance attendue, de mobiliser les capitaux nécessaires ou d'être en mesure de mettre en œuvre ses stratégies commerciales; ainsi que les autres risques décrits dans les documents d'information accessibles sur www.sedarplus.ca. Ce communiqué de presse n'est pas et ne doit pas être interprété de quelque manière que ce soit comme une offre ou une recommandation d'achat ou de vente de titres au Canada ou aux États-Unis.

Même si la Société estime que les attentes exprimées dans de telles déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, de telles déclarations ne garantissent pas le rendement futur et les événements, résultats ou développements peuvent considérablement différer des éléments décrits dans les déclarations prospectives. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux déclarations prospectives de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs que la Société ou un tiers peut émettre de temps à autre, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.